

Vie municipale  
Signature convention  
« Petites villes  
de demain »

Dossier  
Des écoles  
à bien adapter

Portraits d'ici  
L'animateur  
numérique

10 | 2022 | #8

N° ISSN : 2681-5435

# GWAIEN

Le magazine de la commune Audierne-Esquibien



# Pennad-stur

Gurvan Kerloc'h



**Spi m'eus eo tremet mat an hañv ganeoc'h dindan an heol.** Bremañ m'eo digouzhet an distro e vo tapet krog ganeomp e-barzh ar raktressou inskrivet er skignad « Petites Villes de Demain ». Sinet hon eus ur c'henemglev d'an 11 à-viz gouere gant ar Stad, ar Rannvro, ar gumuniezh-kumunioù ha Ti-ker Ploeneg. Evit ar wech kentañ he deus divizet ar Rannvro skoazell un tiriad er framm lakaet gant steuñv adlañsañ ar Gouarnamant. Aet ar maout ganeomp a-drugarez d'hor raktress. Enframmañ a ra lodennou ekonomikel, lojeiz, servijoù ha dreist-holl ur ment gladel. Setu perak eo bet dedennet Breizh gantañ.

Ar chanter kentañ kaset da benn a vo adkempenn gwern-lomaniñ Fénoux. Lañset hon eus ur sav-arc'hant gant sikour Diazezadur ar Glad. 50 a dud ho deus kemeret perzh enni, ha roet 'zo bet ganto muioc'h 10 000 €. Sikouret e-vimp iveau gant loto ar glad ha kefridiezh Stéphane Bern. An Departamant a vo unan d'eus an arc'hantaouerien gant ur skoaziadenn 25 000 €. Daou oberiadennou all 'zo vont da gregiñ iveau : adframmadur ar skolioù hag advarrekadur-kêr karter ar Stum. Abaoe pell e ao klevet komz d'eus an daou deuliadoù-mañ.

Nac'het he deus an tu enep votiñ evit ar c'hendivizad. Hervez an dudze, ne vefe ket uhelek a-walc'h... Moarvat e soñj dezho n'eo ket talvoudus gwareziñ ar glad, pe soñjal e dazont ar ger, pe kinnig ur raktres d'ar skolidi... Meur a raktressou all a vo kasset da benn tro-dro gant strollegezhioù all : diorren ar porzh, diannezañ sez an tolpad-kérioù e-kreiz kêr, brasadur ar poull-nezial kumuniezhel... An darempredou mad etre Ploeneg ha Gwaïen a ro lusk nevez war tiriad Bro Ar C'hab en e bezh.

Disoñjal a reont iveau n'eo ken pividik-se an ti-kêr. Nevez eo dle ar c'humun. Amprestet 'zo bet kalzig awalc'h evit labourioù ar c'hreiz-kêr hag evit prenadenn douaroù Kerlaouenan. Disoñjal a reont iveau e vo loc'het ar raktress gant an emezeladurioù lies. En arbenn d'ul lusk nevez etre Ploeneg ha Gwaïen eo sachet war-raok tout Bro ar C'hab.

Mennadou all a zo vont da gregiñ : adkempenn straedou Lesné ha Laënnec ha kleuziadeg moger-harp straed Marcellin Berthelot. Kemmet 'vo steuñv lec'hel ar c'hêraozzañ evit krouiñ teier takad sevel tiez : e Kerlaouenan evit sevel un EHPAD nevez, e Kerivoas evit un takad kenwerzh hag e Keristum evit sevel tiez.

Mont war raok atao, setu pal ar gumun.

# Édito

Gurvan Kerloc'h

**J'espère que vous avez tous profité pleinement de cet été ensOLEILLé.**

À la rentrée, nous avons repris les projets inscrits dans le cadre du dispositif « Petites villes de demain (PVD) ». Le 11 juillet 2022, Audierne a signé la convention PVD avec l'État, la Région Bretagne, la Communauté de communes et la Ville de Plouhinec. Pour la première fois, la Région a manifesté son souhait d'accompagner un territoire dans le cadre du plan de relance. Nous devons cela à la qualité de notre projet qui, outre, les classiques volets économiques, logements et services, intègre une dimension patrimoniale.

Le premier chantier lancé est celui de la réhabilitation du mât Fénoux, en partie financée via une souscription. Une cinquantaine de donateurs se sont mobilisés pour plus de 10 000 euros. Le Département du Finistère contribue au financement du projet à hauteur de 25 000 euros. Ce projet vient d'être retenu par la Fondation Berne pour être éligible au Loto du patrimoine. Deux autres opérations débutent également en cette rentrée : le projet de restructuration des écoles et celui de la réhabilitation urbaine du quartier du Stum. Ces deux dossiers, très importants pour l'avenir de notre ville, attendaient une concrétisation depuis des années.

Faisant une nouvelle fois preuve d'inconséquence, l'opposition a refusé de voter la convention-cadre qui, selon elle, manquerait d'ambition... Sans doute estime-t-elle que sauvegarder le patrimoine de la Ville, envisager son développement futur ou offrir un projet aux écoles n'a que peu d'importance... Le projet fait partie d'un ensemble qui verra se développer le port au profit de la pêche et de la plaisance, s'installer les locaux administratifs de la communauté de communes en cœur de ville, s'agrandir la piscine d'Esquibien, etc. L'opposition passe également outre les capacités d'investissement minorées de la commune nouvelle en raison d'une dette récente, contractée pour financer les travaux du centre-ville et l'achat des terrains de Kerlaouenan. Elle oublie l'effet levier des multiples adhésions et refuse surtout de voir que, grâce à une dynamique inédite entre Audierne et Plouhinec, tout le territoire du Cap-Sizun progresse.

D'autres travaux vont également débuter ou passer en phase d'appel d'offres : la réhabilitation des rues Lesné et Laennec, et la réfection du mur de soutènement rue Marcellin-Berthelot. Enfin, nous lançons une première modification du plan local d'urbanisme (PLU) afin de rendre constructibles trois secteurs : à Kerlaouenan, pour y construire un nouvel Ehpad ; à Kerivoas, pour des immeubles commerciaux ; et à Keristum, pour du logement.

La rentrée a été chargée pour la municipalité. Le développement de notre commune continue sa marche.



### Soutien

#### Pacte Finistère 2030

Le conseil départemental du Finistère fait évoluer sa politique de soutien aux communes et aux intercommunalités au travers du Pacte Finistère 2030, opérationnel depuis janvier 2022. Les priorités d'intervention du Département sont déclinées autour de l'environnement, la cohésion sociale, les mobilités, les services au public. Le Pacte Finistère 2030 a mis en place un budget de **210 millions d'euros** sur sept ans. Il se décline en quatre volets : aide aux projets communaux, aide aux projets structurants d'intérêt communautaire, aide aux projets d'intérêt départemental et régional, ingénierie au service des territoires. Sur la période 2022-2024, **1,6 million d'euros** sera investi par le conseil départemental sur le territoire de la communauté de communes du Cap Sizun-Pointe du Raz.

Dans le cadre d'aide aux projets communaux, la Ville d'Audierne a obtenu **25 000 euros** pour la réhabilitation du mât Fénoux et **50 000 euros** pour des travaux de voirie. Le dossier pour obtenir une aide de **30 000 euros** pour les travaux de réhabilitation de la culée de la passerelle des Capucins est en cours de présentation. L'aide aux projets structurants a permis de recevoir **40 000 euros** pour l'aménagement des locaux pour les Restaurants du cœur.



### Mairie

#### La nouvelle équipe municipale

Voici la nouvelle composition de l'équipe communale :

- Gurvan Kerloc'h, **maire d'Audierne**;
- Éric Bosser, **maire délégué d'Esquibien**;
- **adjoints** : Georges Castel, Joëlle Moalic-Verrechia, Michel Collorec, Véronique Madec, Michel Ansquer, Armelle Brard, Michel Van Praet, Simone Jourand;
- **conseillers délégués** : Didier Loas, Thierry Martin;
- **conseillers municipaux** : Nathalie Colin, Monique Keravec, Jean-Marie Pichon, Marie-France Causeur, Éric Kerdranvat, Martine Lougouilloux, Pierre-Marie Bosser, Daniel Quemeneur;
- **conseillers de l'opposition** : Didier Guillou, Corinne Briant, Jean-François Marzin, Martine Scuiller, Jean-Jacques Colin, Philippe Laporte, Agnès Callou, Sandrine Urvois, Tony Vorms.

La culée de la passerelle des Capucins va être réhabilitée.

### Revitalisation du territoire

#### Signature de la convention « Petites Villes de demain »

La convention-cadre « Petites villes de demain » valant convention d'opération de revitalisation du territoire (ORT) a été signée le 11 juillet 2022 par le préfet du Finistère, le président de la Région, le président de la communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz et les maires de Plouhinec et d'Audierne.

##### Concrétiser les projets de territoire

Le gouvernement a souhaité que le programme « Petites villes de demain » donne aux élus des communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité les moyens de concrétiser leurs projets de territoire. Ceci afin de conforter leur statut de ville dynamique, respectueuse de l'environnement et où il fait bon vivre.

##### Le projet de territoire d'Audierne et Plouhinec

Les communes d'Audierne et de Plouhinec, ensemble et en lien avec la communauté de communes, sont bénéficiaires du programme. Un projet de territoire a été élaboré. C'est le fruit d'un travail collectif élaboré par des habitants, des élus et des agents. Il a été approuvé en 2019 et a donné lieu à un plan d'action régulièrement mis à jour. Il comporte plusieurs axes majeurs : accès au logement pour tous, attention toute particulière portée aux jeunes et aux aînés, mobilités douces et connexions. Et il relève un grand défi : faire vivre le territoire douze mois de l'année avec la culture et le patrimoine comme leviers.

##### Les enjeux pour Audierne

Pour la ville d'Audierne, les principaux enjeux portent sur le renforcement et la dynamisation du littoral, et sur la valorisation de l'identité économique, patrimoniale et culturelle du territoire. Le premier enjeu sera de conforter la centralité commerciale et tertiaire, autrement dit de passer d'un commerce saisonnier à un commerce pérennisé toute l'année et d'établir une centralité attractive avec ses services pour tous. Le secteur Charles-de-Gaulle, localement appelé « le Stum », a été ciblé pour cela. La stratégie de revitalisation s'appuie sur le port de pêche et de plaisance, et sur le développement de la filière maritime.

##### Les actions retenues

Il existe trois périmètres d'opérations d'ORT :

- Audierne-Poulgoazec;
- centre-bourg de Plouhinec;
- centre-bourg d'Esquibien.

Plusieurs fiches-action ont été retenues : étude pré-opérationnelle pour l'habitat, création de la voie verte du Youtar, étude de faisabilité d'une passerelle pour les mobilités douces entre Audierne et Poulgoazec, nouveau siège communautaire et renforcement des services en



La signature de la convention-cadre « Petites villes de demain » le 11 juillet 2022. De gauche à droite : Gurvan Kerloc'h, Philippe Mahé, préfet du Finistère, Yvan Moulec et Gilles Sergent. En arrière-plan : Émilie Deloison, cheffe du projet « Petites villes de demain ».

centralité, plan-guide d'aménagement du secteur Charles-de-Gaulle, opérations écoles, réhabilitation du mât Fénoux, rénovation énergétique des équipements publics d'Esquibien.

Le programme est évolutif. Les fiches-action successives seront validées par le comité local du projet, puis intégrées par avenir à la convention-cadre. À tout moment, les membres signataires peuvent soumettre une action supplémentaire au plan d'action initial.



**Jean-Marie Pichon** nous a brutalement quittés le 13 août 2022. Conseiller au sein de la majorité, il manquera à l'équipe municipale, profondément ému par cette disparition. On se souviendra de son grand sourire, de sa bonne humeur, de sa gentillesse. Il mettait ses compétences au service de la ville. Nous étions en train de construire un projet fédérateur autour des terrains de tennis situés derrière la plage du Trescadec. Jean-Marie y était très investi, car il pratiquait le tennis, pour lequel il avait une grande passion, depuis l'âge de 10 ans. Sa parfaite connaissance était une aide précieuse. Ce projet se concrétisera très bientôt et son souvenir y restera lié.

## Actualités



La future façade du cinéma « Le Goyen »

### Cinéma Le Goyen

Le cinéma Le Goyen est fermé pour travaux depuis le 26 septembre 2022 et le sera jusqu'au printemps 2023.

Les cinéphiles vont donc être privés pendant six mois de la programmation toujours très intéressante réalisée par l'association Toile d'essai. Au cours du week-end précédent la fermeture, plusieurs projections pour les enfants ont eu lieu, ainsi que des séances en avant-première. Mais ce n'était donc pas la dernière séance... et nul doute que, dans les locaux rénovés, les retrouvailles se feront avec des moments festifs autour du thème du cinéma.

### Des travaux difficiles à mettre en place

Ces travaux sur le cinéma étaient annoncés depuis 2018. Le chantier tant attendu assurera l'isolation énergétique du bâtiment et le mettra aux normes de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. L'ensemble du hall d'entrée sera également rénové afin d'offrir à tous un accès et un accueil de qualité. Initialement prévu en 2019, le chantier a été retardé après un refus du permis de construire, le système de désoxydation ayant été omis.

Avec les élections et les différents confinements, les études de maîtrise d'œuvre ont été reprises et un nouveau cahier des charges a été transmis au printemps 2021. Un appel d'offres, lancé au second semestre 2021 pour des travaux à compter de janvier 2022, a malheureusement été partiellement infructueux par manque de réponses d'entreprises pour certains lots ou en raison de propositions trop élevées.

### Une circulation et un stationnement modifiés

Un second appel d'offres suivi de négociations a permis de trouver tous les prestataires, mais les travaux ont été décalés à la fin septembre, entre autres pour ne pas impacter les activités estivales. Ils devraient durer six mois, pour s'achever au printemps 2023. Durant le chantier, la place Chevalier-de-la-Barre sera inaccessible au stationnement en raison de l'installation d'une grue et des espaces de chantier. Une circulation périphérique piétonne sera cependant conservée afin de garantir l'accès aux habitations et aux commerces, qui resteront ouverts durant les travaux.

### Collecte

#### Opération de collecte de téléphones portables usagers

Le conseil départemental et l'Association des maires de France organisent une opération de collecte des téléphones portables usagés. L'objectif de cette opération est de sensibiliser les utilisateurs à l'impact environnemental des téléphones mobiles.

- En fonction de leur état, ces portables collectés seront soit reconditionnés s'ils sont fonctionnels, soit recyclés s'ils sont défectueux.
  - Un point de collecte sera placé dans chaque mairie du 21 novembre 2022 au 21 janvier 2023.
- Nous comptons sur vous pour que cette opération soit un succès.

### Énergie

Vous vous interrogez sur la capacité de votre toiture à produire de l'énergie électrique par des panneaux photovoltaïques ? Le cadastre solaire est une cartographie qui permet d'informer le public sur le potentiel solaire des bâtiments.

Adressez-vous à la mairie pour toute information sur l'éventuelle rentabilité énergétique de votre toiture.

### Nouveau

#### Razmoket : un nouvel accueil parents-enfants

- Depuis le 23 septembre, Razmoket, un centre d'accueil pour les parents et les enfants, est ouvert dans les locaux de l'ancienne école Saint-Joseph, à Audierne. C'est gratuit, sans rendez-vous, jusqu'à sept enfants maximum. Dans des lieux colorés, plein de jouets et de structures ludiques, ils seront pris en charge avec leurs accompagnants par des professionnels de la petite enfance.

Razmoket, rue Émile-Combes, accueille les enfants jusqu'à 3 ans tous les vendredis, de 9h30 à 11h30.



Une des salles aménagées à Razmoket pour le plaisir des enfants.

### Politique

#### De reculade en reculade !

Dans *Le Télégramme* du 16 janvier 2021, à la question « quels sont vos projets ? » Gurvan Kerloch affirmait (parmi d'autres qui n'ont pas vu le jour !) : « La réhabilitation de l'hospice. » Dans un autre article où il brossait un portrait sévère de l'état des bâtiments communaux... pour lesquels il n'a pas encore engagé le moindre effort de rénovation, il indiquait qu'il avait de grandes idées pour l'ancien hospice. Aujourd'hui (OF 23/09) on apprend que, comme il en a pris l'habitude, il abandonne sa promesse « pour une question de coût ». Un reniement de plus. Mais de reculade en reculade, chacun comprend désormais que rien ne sortira de ce mandat. Au lieu de consacrer son temps et son énergie aux projets, on fait la police, un hobby désormais couramment pratiqué par la mairie. Cette fois, ce sont les campeurs locaux qui en pâtissent. Au cœur de l'été, monsieur Kerloch a pris un arrêté interdisant toute installation, même temporaire, de tentes ou de camping-cars, sur les terrains privés. Des terrains qui appartiennent à des familles de la commune et qui, pour la plupart d'entre elles, les utilisent quelques semaines chaque été et y pratiquent un camping éco-responsable. Elles veillent à les entretenir, évitant ainsi les friches et limitant les risques de propagation d'incendie, dans une tradition de tolérance et de respect du voisinage. Le maire aurait pris cet arrêté sous la pression de nouveaux habitants. Ce signe supplémentaire de faiblesse est contraire à son rôle : il aurait dû faire preuve de mesure et rencontrer les personnes concernées pour ouvrir le dialogue et la concertation. Inutile de préciser que ni le Conseil municipal ni aucune commission n'ont été consultés pour avis. Certains propriétaires ont été mis en demeure de quitter les lieux (qui leur appartiennent !) sans ménagement.

Nous demandons le retrait de cet arrêté.

**Plus forts ensemble :** Corinne Briant, Agnès Caliou, Jean-Jacques Colin, Didier Guillou, Philippe Laporte, Jean-François Marzin, Martine Scuiller.

—

**Un shérif des camping-cars est arrivé** dans notre nouvelle commune. Non, vous ne rêvez pas. Les gens de Lervily sont remontés contre notre nouveau shérif qui fait du zèle pour des tiers familiaux. Concernant les décors de Noël, M. le Maire ne veut pas jouer la sobriété. Quel dommage. M. le Maire nous considère-t-il comme une opposition ? Pas de demande pour participer au futur projet à moins que M. le Maire préfère la repartie et le piquant de M. Guillou. Allez savoir...

**Démocratie et Transparence :** Sandrine Urvois, Tony Vorms.

**Ces tribunes sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent pas la rédaction du journal, y compris en ce qui concerne la ponctuation et l'orthographe.**



Éducation

## Des écoles à bien adapter

La commune d'Audierne dispose de deux écoles publiques. L'école Pierre-Le-Lec, située sur les quais d'Audierne, est un marqueur visuel qui témoigne de sa date de conception et dénote dans le paysage portuaire. Cette construction usée n'a jamais fait l'objet d'une véritable rénovation. C'est une passoire thermique surdimensionnée. L'école du bourg d'Esquibien, elle, est constituée de bâtiments d'enseignement classiques datant du début du xx<sup>e</sup> siècle qui ne correspondent plus aux normes de place et d'accessibilité actuelles. Elle nécessite de lourds travaux de mise aux normes impossible à différer.

### Les risques démographiques

Par ailleurs, l'évolution de la démographie de la Ville, comme celle de la plupart des communes littorales de l'Ouest-Cornouaille, entraîne une baisse constante des effectifs des écoles depuis 2016. L'école Pierre-Le-Lec a connu une fermeture de classe à la rentrée 2021 et l'école d'Esquibien est concernée en 2022. Une étude commandée par la communauté de communes montre, qu'entre 2013 et 2018, la commune d'Audierne a enregistré une décroissance démographique de 1,6%. La tranche d'âge des 30-44 ans (soit la population en âge d'avoir des enfants dans nos écoles) a baissé de 5%, quand celle des 60-74 ans a augmenté de près de 12%, au cours de dix dernières années. De plus, près de 40% des effectifs cumulés des écoles d'Audierne et d'Esquibien proviennent de

communes extérieures. Ces résultats font peser un risque sur la pérennité des effectifs dans les années futures. Ces différents constats ont conduit la Ville à engager une étude de programmation pour la rénovation et la restructuration des écoles.

### Une étude de programmation pour arrêter le choix

Le but d'une étude de programmation est principalement d'identifier les besoins du maître d'ouvrage en termes fonctionnels. Il s'agit de dimensionner les espaces nécessaires en fonction de la réglementation, des normes (accessibilité, environnementale, droit du travail, sécurité...) et des projections démographiques, afin d'adapter les locaux aux besoins réels. Une fois ces besoins arrêtés, le programmiste étudie différents scénarios pour

vérifier leur compatibilité. Il détermine les atouts et les inconvénients (sécurité, circulation, optimisation des déplacements, subventions envisageables...), définit un programme sommaire de travaux et, pour finir, établit une enveloppe financière.

Sur cette base, la commune arrête un choix qui fera l'objet du programme définitif de travaux et d'une estimation plus complète. Un cahier des charges permettra de retenir un architecte et de mener à bien les travaux. Si certains déclarent ne pas comprendre l'utilité de cette étude et déplorent son coût, il faut savoir que cela va permettre d'engager des dépenses sur les travaux en toute connaissance de cause. C'est une bonne garantie pour réduire les risques face à des mauvaises décisions et à une augmentation de la facture finale.

### Un prestataire retenu et une large concertation

À l'issue d'un appel d'offres, la société Vérifica a été choisie pour réaliser cette étude. Elle travaille régulièrement en Bretagne, possède une agence à Loctudy et dispose de différents spécialistes (urbaniste, architecte, économiste de la construction, juriste...).

Pour cette opération, la Ville a souhaité une large concertation. Dans un premier temps, les enseignants, les membres des conseils d'école, les associations de parents d'élèves et le personnel communal en charge du périscolaire seront associés à la définition des besoins. Des réunions publiques seront organisées pour suivre l'avancement des travaux.

### Les différents scénarios

Quatre scénarios ont été identifiés :

- le maintien des deux écoles;
- le regroupement des deux écoles à l'école du bourg d'Esquibien;
- le regroupement des deux écoles sur le site de Pierre-Le-Lec;

– le regroupement des deux écoles à l'ex-collège Saint-Joseph.

Pour chaque scénario, le bureau d'études Vérifica proposera un usage de chaque bâtiment.

### Calendrier de mise en œuvre du projet

Le rendu définitif de cette étude ne sera connu que dans un an et nécessitera un certain nombre de validations intermédiaires. À l'issue de ce processus, il faudra prévoir au minimum six mois d'études de maîtrise d'œuvre et dix-huit mois de travaux.

La réception du chantier n'interviendra pas avant la rentrée 2025, sous réserve des éventuels retards ou aléas.

### Le soutien de l'opération

#### « Petites villes de demain »

Le fait qu'Audierne soit lauréate du programme « Petites villes de demain » nous assure des financements. L'étude démographique de la communauté de communes a été financée par le biais de ce programme et nous attendons un financement de la présente étude de programmation scolaire à hauteur de 50%, par la Banque des territoires. Pour l'étude de maîtrise d'œuvre et les travaux, nous avons la garantie d'être prioritaires sur les programmes classiques de financement de l'État (dotation d'équipement des territoires ruraux-DET et dotation de soutien à l'investissement local-DSIL).



Les deux écoles publiques de la commune : l'école Pierre-Le-Lec (ci-contre) et l'école du bourg d'Esquibien (ci-dessus).

**Équipe voirie**

Pendant l'été et dans des conditions climatiques souvent difficiles, l'équipe voirie de la mairie n'a pas chômé.

- **Aménagement** de l'accès de la Fête du goémon
- **Élargissement** du parking de la place Gambetta.
- **Habillage** par une clôture du parc de matériaux de Kermaviou.
- **Liaison** douce entre les rues du 14-Juillet et Georges-Clemenceau.
- **Mise en place** de racks à vélos, quai Jean-Jaurès.
- **Peinture** routière pour le respect des 30 km/h au centre-bourg d'Esquibien.
- **Nettoyage** de l'allée de Penryn dans le cadre de l'opération Le Youtar.
- L'entreprise Leroux a réalisé la création d'un parking à l'angle des rues Amiral-Courbet et Jean-Jacques-Rousseau, et la réfection de la rue de la Résistance, dans le quartier Kerivoas.

Réfection de la rue de la Résistance.



Le parking de la place Gambetta a été élargi.



Ci-dessus : L'allée de Penryn, ancienne voie du Youtar, a été nettoyée.  
Ci-contre : Rack à vélos sur le quai Jean-Jaurès.



Une liaison douce entre les rues du 14-juillet et Georges-Clemenceau a été mise en place.

**Accueil**

## Espace France services à votre service

Situé au 17, rue Lamartine, à Audierne, Espace France services vous accueille, répond à vos questions, vous aide à résoudre vos problèmes et vous accompagne dans toutes vos démarches administratives.

Si vous posez des questions et si vous éprouvez des difficultés, vous pouvez prendre rendez-vous. Plusieurs services vous sont proposés : famille-jeunesse, social-santé, retraites-personnes âgées, emploi-formation, logement et énergie, justice, accès au droit.

Si vous trouvez difficile l'emploi des supports informatiques, un conseiller numérique peut vous recevoir (*voir article page 16*).

De plus, pour vos démarches administratives, un espace numérique est à votre disposition en accès libre.

**Espace France services du Cap-Sizun, 17, rue Lamartine, Audierne.**

**Ouvert du lundi au vendredi, 9 h 00-12 h 15 et 13 h 30-17 h 00.**

**Fermé le mercredi après-midi.**

**Tél. : 02 98 70 08 78. Courriel : franceservices@cap-sizun.fr**

### Un accueil de proximité assuré par les agents des Finances publiques

est mis en place depuis le 2 septembre 2022 au sein de l'Espace France services. Les premier et troisième vendredis du mois, l'après-midi, de 14 h 00 à 17 h 00, sur rendez-vous, cet accueil propose une aide aux usagers (particuliers et entreprises) pour accomplir l'ensemble des démarches fiscales ou autres (factures locales, amendes...). Vous pouvez obtenir un rendez-vous :

- directement auprès de France services (02 98 70 08 78);
- par téléphone au 0809 401 401 (appel non surtaxé);
- par Internet sur impots.gouv.fr.

Ce rendez-vous doit être pris 48 heures avant la date de l'organisation de l'accueil car les usagers seront appelés au préalable afin de se préparer ou de prendre leur demande à distance pour éviter de se déplacer.

Débroussaillage au lavoir du Creac'h.

**Le lavoir du Creac'h**

Les habitants du village du Créac'h, aidés par l'association Mascaret, ont procédé au débroussaillage du chemin d'accès à leur lavoir. La municipalité encourage ce genre d'initiative citoyenne pour que les habitants s'impliquent dans l'entretien et la mise en valeur du patrimoine local. Cet automne, cette action sera suivie par un nettoyage raisonné du lavoir en conciliant autant que possible entretien et préservation de la biodiversité. D'autres actions similaires auront lieu dans d'autres villages. Les habitants désireux de participer à ce genre d'initiative sont invités à se faire connaître auprès de la mairie.

**Semaine de la jeunesse**

Du 26 septembre au 1<sup>er</sup> octobre, et pour la première fois, la communauté de communes, avec La Obra et de nombreuses structures associatives, a organisé une Semaine de la jeunesse. L'exposition « Artémisia Éphémère » a permis aux jeunes de montrer leurs talents à la médiathèque de Plouhinec, exposition qui sera renouvelée à la médiathèque de Pont-Croix à la fin de l'année. Une pièce de théâtre a également été présentée aux collégiens au théâtre Georges-Madec et des expo-quiz de prévention ont eu lieu en milieu scolaire. Un tournoi de e-sport, des initiations aux graffitis avec Hoz, au hip-hop, à l'imprimante 3D, à différents sports, des démo-glisse sur le Pump Track et différents jeux ont animé la journée du samedi. Un concert avec de jeunes talents capistes et une soirée ChillOut ont clôturé cette semaine très animée et particulièrement réussie.



## — Biodiversité

### Natura 2000 Une politique de protection de la biodiversité pour nos communes

L'Union européenne a choisi de mettre en place un réseau d'espaces naturels dont la richesse biologique doit contribuer à préserver la biodiversité sur l'ensemble du territoire communautaire.

Les directives européennes instituent le réseau Natura 2000, constitué de deux types de sites : les zones de protection spéciale (ZPS), pour la préservation des oiseaux, et les zones spéciales de conservation (ZSC), pour la protection des habitats et des espèces (faune, flore).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Bretagne comptait 89 sites Natura 2000, dont 60 désignés au titre de la directive « Habitats, faune, flore » (ZSC) et 29 au titre de la directive « Oiseaux » (ZPS).

#### Le site Natura 2000 du Cap-Sizun

Le site Natura 2000 du Cap-Sizun est classé ZSC. Il va de la pointe de Lervilly à la pointe de Leydé, en passant par la pointe du Raz. Il s'étend sur huit communes : Audierne-Esquibien, Primelin, Plogoff, Cleden-Cap-Sizun, Goulien, Beuzec-Cap-Sizun, Poullan-sur-Mer, Douarnenez. Cela représente une bande côtière de 50 kilomètres de long sur 500 à 1000 mètres de large, soit presque 3000 hectares.

Ce site se superpose à d'autres périmètres de protection foncière, ceux du Conservatoire du littoral et du conseil départemental du Finistère. Le service « Espaces naturels et randonnées » de la communauté de communes a déjà référencé de nombreuses espèces patrimoniales, ainsi que certains habitats : falaises, avec de nombreuses grottes (plus de 300), récifs, landes, dunes...

Ci-contre : Les falaises du Cap Sizun abritent plus de 300 grottes.

Page de droite : La gestion des milieux naturels permet de préserver la flore sauvage.

#### Un plan d'action ambitieux

Un plan d'action, validé en juin dernier, va permettre, après l'établissement d'un état initial écologique des habitats marins et de l'estran, **l'acquisition des connaissances** sur les habitats marins et les espèces marines, sur les habitats naturels, sur la faune et la flore terrestres, et sur les activités humaines.

- Ce plan étudiera **la gestion des milieux naturels terrestres**, en particulier l'organisation et la fréquentation sur les habitats d'intérêt communautaire (par exemple, la limitation des véhicules à moteur sur les falaises, les landes et les dunes), et aussi, la gestion des patrimoines historique et culturel, la protection des paysages, la gestion des itinéraires de randonnée.
- **La gestion du milieu marin** se concrétisera par des actions visant à la limitation des impacts sur les habitats et les espèces marines (plaisance et pêche professionnelle), à la réduction des pollutions sur le littoral.
- **La communication et la sensibilisation** permettront de promouvoir les enjeux et la gestion du site Natura 2000 et d'impliquer les usagers dans sa gestion.
- **La participation à la recherche** se fera au travers du développement de partenariat avec des organismes en lien avec les patrimoines naturel, archéologique, historique et culturel.

Les habitants et visiteurs du Cap-Sizun savent qu'il faut protéger ce patrimoine naturel. Ils apprécient la beauté de ce territoire et sont concernés par ce projet qui vise à en conserver toutes ses richesses.

#### Service « Espaces naturels et randonnées » de la communauté de communes du Cap-Sizun

**Erwan Stricot**, chargé de mission

Natura 2000.

**Philippe Burgevin**, gestion espaces naturels protégés et randonnées (GR, PR, VTT).

**Fabien Serre** : référent patrimoine.





Association Culture et Patrimoine

## Patrimoine, lien social et facteur d'identité

À Audierne-Esquibien, le patrimoine, ce n'est pas seulement des milliers de documents mais aussi l'habitat rural, le milieu naturel, les traditions locales. Le patrimoine, ce n'est pas de la nostalgie, ni du repli. Son avantage est d'attirer des gens curieux et, quand on est curieux, on s'intéresse forcément à d'autres patrimoines. On s'ouvre donc à d'autres cultures. Le patrimoine moderne crée de la cohésion sociale, il fait évoluer le présent sur fond de transmissions. Au-delà de ses activités économiques, notre territoire possède une culture particulière ancienne mais ouverte aux changements.

### Pas seulement du collectage

Pour préserver le patrimoine, l'association Culture et Patrimoine réalise le collectage de nombreuses photographies et documents de la vie d'autrefois, et les conserve dans différents classeurs thématiques (mariages, moissons, pêches, écoles...). Ceux-ci sont consultables tous les samedis après-midi dans la Maison aux volets jaunes, 2, place de Gannaec, à Esquibien.

Pour donner vie à de nombreux documents, l'association organise depuis dix ans des conférences, des rencontres, des expositions, des projections de films, des parcours découvertes et une fête d'automne. Elle édite aussi, chaque année, un magazine, *Reuz en Esquibien*, qui en est au n° 21.

### Un centre de ressources et d'interprétations

Mais l'association se pose aussi des questions sur la pérennité de son travail. Si elle a plusieurs partenariats avec d'autres associations, des universitaires et des particuliers, elle souhaiterait participer à un projet ambitieux. En effet, le territoire du Cap Sizun est unique par son identité maritime, agricole, paysagère, patrimoniale, et un centre

de ressources et d'interprétations exploitant les données d'autres associations patrimoniales représenterait un outil particulièrement intéressant pour des chercheurs ou des animateurs professionnels, et garantirait de plus la conservation du travail des bénévoles.

Aujourd'hui, le patrimoine est partout : il peut se manger (cuisine d'autrefois), se lire (archives et témoignages), se chanter (chants de marins), se visiter (circuits), s'éprouver (fêtes et pratiques anciennes) et même s'inventer (mythes). C'est un besoin ressenti par tous. L'un des buts de l'association est de nourrir l'intérêt du public par une large diffusion de ses activités.

### À ne pas manquer

La Fête de la soupe, le 23 octobre, au centre-bourg d'Esquibien.

### Association Culture et Patrimoine.

**Présidente :** Andrée Chapalain.

**Tél. :** 02 98 74 82 84.

**Courriel :** c.p.esquibien@gmail.com

Andrée Chapalain,  
présidente de Culture  
et Patrimoine, avec  
le dernier numéro de  
*Reuz en Esquibien*.

*Le bateau Cap Sizun fête ses trente ans cette année.*

### Journées du patrimoine

**De nombreuses manifestations ont eu lieu durant les Journées du patrimoine (16-18 septembre).**

#### Vendredi 16 septembre

- Parcours géologique, animé par Yves Fouquet, sur la côte du cap Sizun, à Plogoff, sous l'égide de l'association Culture et Patrimoine.
- Conférence sur l'origine des bourgs d'Esquibien et d'Audierne par Nathalie Calvez-Duigou.

#### Samedi 17 et dimanche 18 septembre

- Visites commentées et participatives des demeures, des quartiers anciens et des tombes de personnalités, acteurs de l'histoire de notre ville au XIX<sup>e</sup> siècle. Le programme participatif de valorisation des tombes patrimoniales du cimetière ancien d'Audierne a été labellisé « Coup de cœur 2022 de la Région Bretagne ».
- Visites des bateaux : le public a pu monter à bord des langoustiers *Cap-Sizun*, *Jean-Moulin* et *La Louisette*.



Entretien et remise en valeur de la tombe de l'abbé Salaul.



Au cœur du mois de juillet, la Fête du goémon a attiré un public nombreux.

## — Associations

### Les animations de l'été

L'été 2022 a été riche en animations diverses. Cette richesse aura montré le dynamisme de la ville au travers des nombreux événements proposés par différentes associations

Un grand merci à toutes (comité animation Audierne, comité animation Esquibien, sapeurs-pompiers, APE Pierre-Le-Lec, Barrennig-Stagañ, Volley-Club, FC Goyen, association des commerçants, Culture et Patrimoine...) pour leur dynamisme et leur contribution à promouvoir l'image d'Audierne au-delà des seules limites du Cap-Sizun. Et un grand bravo aux équipes techniques municipales pour leur disponibilité, leur professionnalisme et leur très grande réactivité.

- **21 juin :** Fête de la musique.
- **13 juillet :** bal et feu d'artifice.
- **14 juillet :** fest-noz et puces.
- **17 juillet et 17 août :** tournois de volley.
- **24 juillet :** marché des artisans d'art et Fête du goémon.
- **10 août :** randonnée gourmande.
- **14 août :** braderie des commerçants.

## — Au théâtre Georges-Madec

Au centre du bourg d'Esquibien.

### Ciné-Conférence

• **Dimanche 30 octobre, à 17h 00 :** *De l'Alaska à la Patagonie à vélo*. Le défi de Sophie et Jérémy de traverser les Amériques à vélo sur près de 29 000 kilomètres fait de ce film une ode à la géographie où ils suivent la cordillère des Andes jusqu'à Ushuaïa.

• **Dimanche 20 novembre, à 17h 00 :** *Vietnam*. Christian Vérot nous fait découvrir la baie d'Along avec son dragon, Hanoï et Hô Chi Minh-Ville, l'ancien Tonkin et ses somptueux paysages, les costumes traditionnels... Il nous montre aussi la vie des peuples des montagnes, de la rizière au métier à tisser.

• **Dimanche 11 décembre, à 17h 00 :**

*Normandie*. Cyril Isy-Schwartz nous fait découvrir sa région natale avec ses blanches falaises et sa campagne verdoyante. Il nous fait voyager au Moyen Âge avec la tapisserie de Bayeux, dans la ville de Rouen, au mont Saint-Michel, à Honfleur... Il nous permet de rencontrer des artisans d'exception et de nous souvenir sur les plages du débarquement.

### Le mois du documentaire

• **Samedi 5 novembre, à 20h 30 :** *Le Prélude d'Adrian*. Adrian Herpe est venu en concert cet été au théâtre Georges-Madec pour le grand plaisir des spectateurs. Dans ce documentaire, on suit les débuts du jeune pianiste en Ukraine et en France, ainsi que son travail avec ses professeurs. Devenu un excellent pianiste Adrian est aujourd'hui au Conservatoire royal de Bruxelles, où il a été admis directement en seconde année. Ce film sera présenté par sa réalisatrice Laëtitia Gaudin.

### Théâtre

• **Dimanche 13 novembre, à 17h 00 :** *On ne fait pas d'Hamlet sans casser des œufs*, par la troupe du Lac. Une comédie de boulevard qui écorche le monde du théâtre version show-business.

• **Dimanche 4 décembre, à 16h 30 :** *Chanson*. Une création musicale, signée Jean-Pierre Riou des Red Cardell et Très Tôt Théâtre avec ses musiciens.

Réservations renseignements :  
06 07 13 97 80 – assotheaeph@gmail.com



### Exposition

#### La Fête de la science

La seconde édition de la Fête de la science a eu lieu du 8 au 15 octobre dernier. Trois séances de débat ont apporté des éclairages pour mieux appréhender les changements climatiques et écologiques. Plusieurs sorties ont permis la découverte des organismes de l'estran et des dunes. Une exposition « Océans », ouverte jusqu'au 31 octobre à la bibliothèque d'Esquibien, invite à se questionner sur les opportunités que représente l'océan pour l'humanité : « Protéger l'océan, c'est protéger les hommes. »

Le Vietnam fera l'objet d'une ciné-conférence le 20 novembre prochain, au théâtre Georges-Madec.



Spok, festival du cirque en Ouest-Cornouaille, présentera son spectacle Le Grenier maritime le 25 octobre au théâtre Georges-Madec.



## — Patrimoine

### Deux protections au titre des Monuments historiques et un appel à la mémoire collective

La protection par l'État du mât-pilote d'Audierne, le mât Fénoux, au titre des Monuments historiques, vient d'être publiée du fait de « son intérêt historique et de sa place emblématique ».

Six exemplaires de cette invention du capitaine de corvette audiernois Julien Fénoux, qui permettait de piloter à distance les navires à l'entrée de ports aux accès difficiles, ont été mis en place au XIX<sup>e</sup> siècle, dont celui d'Audierne, en 1843. Cette inscription au titre des Monuments historiques soutient la démarche de restauration qui inclut le rétablissement de son spectaculaire mât métallique d'une dizaine de mètres et de sa flèche de signalisation.

Parallèlement, comme tous les bâtiments protégés au titre des Monuments historiques, une zone de 500 mètres autour du mât Fénoux est soumise aux avis et bénéficie des conseils des architectes des bâtiments de France avant travaux.

Par ailleurs, la protection de trois mobiliers majeurs de l'église Saint-Raymond a été obtenue : la chaire de 1725, le maître-autel et la table de communion.



Le mât Fénoux (en haut) et l'église Saint-Raymond (ci-dessus).

À l'occasion de l'étude de protection de ces mobiliers, il apparaît qu'il ne demeure que le châssis du tableau d'Étienne Ronjat, *La Salutation angélique*, fixé au-dessus de l'autel du bas-côté nord. Il n'est plus fait mention de ce dépôt de l'État depuis l'inventaire de 1982, la présence derrière la toile d'une œuvre directement peinte au mur pourrait expliquer l'absence d'attention accordée à la toile disparue. Le ministère de la Culture ne dispose pas de photo et l'on n'en distingue seulement qu'une faible partie sur une carte postale d'avant-guerre de l'éditeur nantais Nozais. Tout document, toute photo ou tout renseignement concernant ce tableau seront les bienvenus et peuvent être déposés en mairie.

## Portraits d'ici

Albin Roussel  
est là pour vous rendre  
l'informatique  
plus facile.



Numérique

# Pour que l'informatique ne soit plus problématique

Albin Roussel s'est installé en janvier 2022 à l'Espace France services d'Audierne en qualité d'animateur numérique. Il est arrivé à Quimper en juillet 2021, après avoir quitté Lyon, où il est né et où il a effectué toute sa scolarité. Après des études de communication et une formation spécifique en communication digitale, Albin a choisi de venir s'installer en Bretagne. Il y a passé de nombreuses vacances et en a gardé des souvenirs heureux. Ses parents, Bretons du nord, vont bientôt le rejoindre pour leur retraite.

### Le rôle d'un animateur numérique

Lorsque vous vous êtes assis pour la première fois devant le volant d'une voiture, vous vous êtes sans doute senti embarrassé pour la faire démarrer, puis pour la conduire. Mais un moniteur était là pour mettre ses connaissances et sa pédagogie à votre service. C'est la même chose quand vous vous trouvez face à un ordinateur, un smartphone ou une tablette : vous vous sentez dépassé par quelque chose que vous ne maîtrisez pas.

Sans connaissances et sans apprentissage, il est difficile aujourd'hui d'utiliser l'informatique, souvent indispensable pour plusieurs usages du quotidien qui passent obligatoirement par le numérique. Heureusement, Albin Roussel, pleinement dans son rôle d'animateur numérique, peut vous accompagner.

### Des rendez-vous individuels et des ateliers

À l'Espace France services, ce jeune homme de 27 ans, avec de la pédagogie, de la patience, de la diplomatie et de l'empathie, vous donne toutes les clés pour résoudre vos problèmes lors de rendez-vous individuels. Si vous êtes débutant, il vous apprendra à vous connecter, à trouver les chemins pour utiliser Internet. En fonction des services dont vous avez besoin, il vous précisera la marche à suivre. Il pourra également vous proposer des ateliers collectifs pour résoudre de nombreux problèmes.

### La découverte du surf

Albin apprécie ce contact avec le public mais, pour se détendre, la proximité de la mer est pour lui un très fort atout. Ainsi, son déficit musculaire du côté gauche ne l'a pas empêché de s'initier au surf à la Torche : « Au début, il fallait me pousser au départ et me retenir à l'arrivée, se souvient-il avec un grand sourire. Mais maintenant je n'ai plus besoin que l'on me retienne. » Il ajoute : « Je me sens bien dans les vagues, j'adore ce contact avec l'eau, cette sensation de glisser, presque de voler. » Nul doute que vous aussi, si vous éprouvez quelques difficultés avec l'informatique, vous allez, grâce à lui, vous sentir bien pour surfer sur le Net.

Albin Roussel peut vous recevoir sur rendez-vous individuel pendant 1 heure, gratuitement : lundi et jeudi toute la journée, mardi après-midi, jeudi toute la journée, vendredi matin. Des ateliers collectifs gratuits, de 10 personnes maximum sont proposés de 10 h 00 à 12 h 00, à l'Espace France services.

#### Les prochains ateliers :

- 18 octobre : création compte Ameli.
  - 25 octobre : utilisation de la tablette.
  - 8 novembre : logiciels de messagerie et visioconférence.
- Pour prendre rendez-vous : accueil de l'Espace France services, 17, rue Lamartine, à Audierne. Tél. 02 98 70 08 78.

## En pratique

### Le carnet d'Audierne-Esquibien (arrêté le 23 septembre 2022)

#### Ils sont arrivés parmi nous

12.07. LE PORT Milo  
15.07. LOUARN Rose  
08.09. RIVEROS GRIMAUTL Ismael  
13.09. DERVILLÉ PELLEN Paul

#### Ils se sont dit oui

27.04. KERSUAL Dominique et VALLÉE Marie  
27.05. DROMARD Olivier et SIBILLE Estelle  
04.06. LOBRY Jean et KRACHT Anne-Sophie  
25.06. JADÉ Lise et DUFFAY Anne  
09.07. FILY Mickaël et KERSAUDY Fanny  
16.07. PROSMOGUER Sylvain et ARHAN Tiffany  
23.07. THOMAS Kenan et COLIN-CLAQUIN Maréva  
08.08. BAUDE Alexis et LEE Kyoung Ju  
10.09. COSQUER Jean-Louis et LE FLOC'H Doriane  
17.09. RABEMANANJARA Pascal et ISOLA Muriel

#### Ils nous ont quittés

Juin 2022  
LE BIHAN Simone née KERNINON  
BRENEOL Simone née KERISIT  
COLIN Anne-Marie née BOURDON  
CORCUFF Ambroise  
Juillet 2022  
PRIOL Anne Marie née GORAGUER  
LE FLOC'H Jacques  
PRIOL Yves  
PICHAVANT Simone née COSMAO  
LE BIAN Annick  
KERVAREC Pierre  
Août 2022  
GOUEDARD Alain  
PICHON Jean-Marie  
CARVAL Jacqueline née LE MOAL  
GUILLOU Anne née KERLOC'H  
Septembre 2022  
BUREL Marie-Jeanne née MARZIN  
PRIOL Annic née PRIOL  
LANDAIS Bernard  
YAN Marie-Thérèse née GUILLAMET

#### Gwaien

Directeur de la publication : Gurvan Kerloc'h  
Rédactrice en chef : Simone Jourand  
Ont participé à la rédaction des textes : Michel Collorec, Michel Ansquer, Michel Van Praet, Didier Loas  
Relecture-correction : Francys Gramet  
Photos : Marc Arzel, Michel Collorec, Gérard Mevel, Véronique Madec, Michel Ansquer, Michel Van Praet, Matthieu Jallet, Caroline Guilhou-Charron, Erwan Stricot, Sylvie Rémy, Jacques Munk, Christian Vérot, Association Bateau Cap-Sizun  
Photo de couverture et 4<sup>e</sup> de couverture (les écoles Pierre-Le-Lec) : Gérard Mevel / Les Films de l'Embarcadère

### Infos pratiques

#### Urbanisme

La commune d'Audierne et le service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme de Plouhinec travaillent avec la communauté de communes du Cap-Sizun afin de mettre en œuvre une plateforme de dépôt harmonisé. La mise en service devrait intervenir avant la fin de l'année 2022. Une information sera faite par voie de presse et sur le site Internet de la commune. En attendant cette mise en service, la commune d'Audierne met à disposition une adresse mail (urbanisme@audierne.fr) sur laquelle les demandeurs peuvent déposer les dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...). Les délais d'instruction ne seront en aucun cas impactés. Enfin, il y a toujours la possibilité de transmettre les dossiers en version papier.

#### Pensez à anticiper vos demandes de carte nationale d'identité ou de passeport

L'obtention de votre nouvelle carte d'identité et/ou de passeport nécessite à ce jour, un délai d'instruction et d'attente de plusieurs mois. Les prises de rendez-vous se font directement sur le site audierne.fr. Cliquez sur l'onglet « Mes démarches ».

Conception graphique : Studio Fouin Zanardi

Impression : Imprim'Vit

Achevé d'imprimer : octobre 2022

Dates prévisionnelles des prochains conseils municipaux : 25 octobre et 6 décembre 2022

Pour en savoir plus

Facebook : @VilleAudierneEsquibien

Instagram : audierneesquibien

Site Internet : audierne.fr

Tél. mairie d'Audierne : 02 98 70 08 47

Tél. mairie d'Esquibien : 02 98 70 02 76

